

COMMUNIQUE DU CONSEIL DES MINISTRES DU 29 Juillet 2020

Le Président de la République, Son Excellence Monsieur Macky SALL, a présidé le Conseil des ministres, le mercredi 29 juillet 2020, à 10 heures, au Palais de la République.

Le Chef de l'Etat, à l'entame de sa communication, a adressé, au nom de la Nation, ses condoléances les plus attristées à la famille du Défunt et à toute la Presse sénégalaise, africaine et internationale, suite au Rappel à Dieu de Monsieur Babacar TOURE, Président Fondateur du Groupe Sud Communication, ancien Président du Comité national de Régulation de l'Audiovisuel (CNRA) et ancien Président du Conseil national de Transition de l'Analogique au Numérique (CONTAN). Il a, ensuite, informé le Conseil de sa décision de baptiser la Maison de la Presse au nom de Babacar Touré, pour offrir en exemple, le professionnel hors pair qu'il était, aux générations futures.

Le Président de la République, abordant la célébration de la tabaski (l'AID EL KEBIR), ce vendredi 31 juillet 2020, a saisi l'occasion pour adresser ses chaleureuses félicitations et présenter ses meilleurs vœux à la Oumah Islamique. Il exhorte, dans cet esprit, nos compatriotes à redoubler de vigilance et d'engagement communautaire pour consolider la résilience de notre système de santé face à la pandémie de la COVID-19.

Le Chef de l'Etat, sur l'impératif d'intensifier la mise en œuvre de la stratégie « Sénégal Numérique 2025 », a rappelé au Gouvernement, l'urgence de bâtir un Sénégal Emergent à travers l'accélération de l'aménagement numérique du territoire national afin de favoriser l'accès universel, à moindre coût, aux services numériques de qualité. Il a, à cet égard, demandé à l'Autorité de Régulation des Télécommunications et des Postes (ARTP) de veiller davantage à la qualité du service délivré par les opérateurs aux usagers, ainsi qu'à la soutenabilité des tarifs appliqués aux consommateurs.

Le Président de la République a, par ailleurs, demandé à la Ministre de l'Economie numérique, de faire prendre toutes les dispositions pour la mise en œuvre optimale des composantes du Programme Spécial « SMART SENEGAL ». Il a, dans cet élan, rappelé l'impératif de mettre à disposition les moyens nécessaires au développement de l'Université Virtuelle du Sénégal (UVS).

Le Chef de l'Etat a également souligné l'impératif d'achever le basculement intégral de la Télévision Numérique Terrestre (TNT) de l'analogique au numérique. Il a particulièrement demandé au Ministre de l'Intérieur, en rapport avec le Ministre de la Communication, de soumettre, en urgence, à sa validation, la liste des 300 villages éligibles à la 2^{ème} phase du projet sino - sénégalais d'accès à la Télévision Satellite.

Le Président de la République a, sur ce chapitre, demandé aux membres du Gouvernement d'intensifier, avec le concours de l'ADIE, la transformation digitale des administrations afin d'asseoir un service public accessible, innovant et performant. Il a, enfin, demandé, au Ministre d'Etat, Secrétaire général de la Présidence de la République et au Ministre de l'Economie numérique, d'intensifier l'exécution des projets relatifs à la Cybersécurité.

Le Chef de l'Etat, évoquant la célébration de la Journée nationale de l'Arbre et l'intensification des campagnes nationales de reboisement, a informé le Conseil qu'il présidera, le dimanche 09 août 2020 à Diamniadio, la cérémonie marquant la célébration de la 37^{ème} édition, dont l'arbre parrain est le Baobab. Il a, en outre, demandé au Ministre de l'Environnement et du Développement Durable et aux autres ministres impliqués, de soutenir le déploiement intensif des activités de l'Agence sénégalaise de Reforestation et de la Grande Muraille Verte qui doit finaliser le recrutement et l'entrée en service progressif, à terme, des 10.000 jeunes volontaires.

Le Président de la République a, enfin, informé le Conseil de sa décision de créer un Grand Prix du Président de la République pour le Reboisement et la Protection de l'Environnement.

Le Chef de l'Etat, au sujet du climat social, de la gestion et du suivi des affaires intérieures, a rappelé l'importance qu'il accorde à l'instauration au niveau des entreprises, d'un climat favorable à l'investissement et à la consolidation de l'emploi. Il a, à ce titre, réitéré ses directives relatives au respect scrupuleux des droits des travailleurs en cette période de gestion de la pandémie de la COVID-19. Il a, à cet effet, demandé au Ministre du travail de finaliser, avant le 15 août 2020, avec les partenaires sociaux et le Haut Conseil du Dialogue social, l'évaluation de l'impact de la pandémie de la COVID-19 en milieu du Travail.

Le Président de la République, revenant sur l'application de la réglementation sur la circulation des gros porteurs, a requis auprès du Ministre des Transports terrestres, du Ministre de l'Intérieur et du Ministre des Forces Armées, le renforcement systématique des contrôles techniques de la circulation des camions et autres gros porteurs, en particulier, dans les centres urbains et périurbains.

Le Chef de l'Etat, au titre de la coopération et des partenariats, a demandé aux ministres en charge du Commerce et du Tourisme, de veiller à la bonne préparation de la participation du Sénégal à l'Exposition internationale de la Province chinoise de Hainan, prévue du 19 au 22 novembre 2020.

Le Président de la République a clos sa communication sur son agenda diplomatique, en informant le Conseil avoir pris part, le 23 juillet, en compagnie des Chefs d'Etat de Côte d'Ivoire, du Ghana, du Nigéria et du Niger, à la Mission d'information, d'écoute et d'échanges de la CEDEAO sur le Mali et au Sommet extraordinaire de ladite Organisation tenu, en visioconférence, le lundi 27 juillet 2020.

Au titre des Communications :

Le Ministre d'Etat, Secrétaire général de la Présidence de la République a fait une communication sur la mise en œuvre des projets phares prévus dans le cadre des initiatives présidentielles (PSE jeunesse 2035 et PSE numérique inclusive).

Le Ministre des Finances et du Budget a fait une communication sur la situation du FORCES COVID-19, l'exécution de la LFR 2020 et la présence du Sénégal sur le marché financier.

Le Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur a fait le point sur l'assistance apportée à nos compatriotes de la Diaspora et sur la situation internationale.

Le Ministre en charge de la Solidarité nationale a fait le point sur l'aide alimentaire d'urgence.

Le Ministre de l'Economie, du Plan et de la Coopération a fait une communication sur le projet de Programme de Relance de l'Economie nationale.

Le Ministre de la Santé et de l'Action sociale a fait le point sur la situation de la pandémie, du paludisme et sur le nouveau laboratoire national de détection de Thiès.

Le Ministre de l'Agriculture et de l'Equipement rural a fait une communication sur la situation de la pluviométrie, la mise en place des intrants agricoles et l'exportation de fruits et légumes.

Le Ministre en charge du Travail a fait une communication portant sur l'enquête effectuée sur l'impact de la pandémie dans le milieu du travail.

Le Ministre en charge du Suivi du Plan Sénégal Emergent a fait le point sur l'état d'exécution des projets phares du PSE.

Au titre des textes législatifs et réglementaires, le Conseil a examiné et adopté :

le décret portant dénomination de la maison de la Presse.

Au titre des mesures individuelles, le Président de la République a pris les décisions suivantes :

Monsieur Lamine DIOM, Inspecteur général d'Etat de classe exceptionnelle, matricule de solde n° 514357/C, est nommé, Vérificateur général du Sénégal ;

Monsieur Sacoura GUEYE, inspecteur de l'Enseignement élémentaire, matricule de solde n° 621654/Z, est nommé, Directeur de l'Institut national d'Education et de Formation des jeunes aveugles (INEFJA) au ministère de l'Education nationale.

Fait à Dakar le 29 juillet 2020

Le Ministre, Porte-Parole du Gouvernement

Ndèye Tické Ndiaye DIOP